

Prise d'un « dix-cors » près de l'Etang de St-Pierre

L'équipage « Par Vaux et Forêts » découple en forêt de Compiègne le samedi 5 février 1955.

Assemblée à l'Etang de l'Etot à midi. A ce moment la pluie cesse et le ciel se dégage; il subsiste encore pas mal de vent, la voie sera mauvaise et l'on entendra mal. La tornade la nuit a brisé ou abattu des quantités d'arbres, beaucoup coupent les chemins, ceux qui barrent les cailloutis ont été enlevés dans la matinée. Au rapport on décide d'attaquer sur la voie de deux cerfs entre le Saut-du-Cerf et Aurore.

Les chiens, découpiés de meute à mort, lancent les animaux près du Parquet-de-Bois; par le Saut-du-Cerf ceux-ci remontent sur le Puits-d'Antin où ils se séparent. Il se forme alors deux chasses. L'une est arrêtée aux Sept-Morts, tandis que l'autre s'enfonce vers le centre de la forêt par le Chasseur, le Beau-Revoir, l'Aigle, Saint-Hubert, le Grand-Maitre. L'animal se forlone rapidement et passe le cailloutis de la Garenne-du-Roi entre le Grand-Ecuyer et Duvauchel; Grand-Maréchal, Marsaux; il monte au Mont-Arcy, saute la route de Pierrefonds à droite du Petit-Mont-Arcy, puis la Mariolle près du carrefour de Près-la-Ville; il contourne le Mont Saint-Pierre par Notre-Dame-Adam et fuit par le Vautrait, le carrefour Saint-Pierre et le Fossé-Coulant.

Après la route du Volerbeau, les chiens sont en défaut entre le Sanglier et Molleveau. On refait les arrières et le cerf de meute, un dix-cors à bois blancs, est relancé; il fait une boucle autour de l'Aurore, revient sur le Puits-d'Antin, contourne les carrefours du Sanglier et du Chasseur, saute la route de Pierrefonds en direction d'Humières, fait un à-gauche, descend à la Mariolle et, par l'Aigle, Saint-Hubert et le Grand-Maréchal, va escalader la Tête-Saint-Jean entre les Sablons et le Bocage pour redescendre dans le plat à la Héronnière.

Par Marsaux il va sauter la route de Pierrefonds et fuit rapidement vers les Etangs; il se fait battre longuement entre le Grand Etang et le ru, mais il refuse l'eau et contourne l'étang par le nord pour sauter la route Eugénie et monter au Bois de Cuise; il ne passe pas le cailloutis de Trosly, redescend aussitôt et va ruser dans le ru entre Saint-Pierre et l'Etot. Relancé, il va se jeter dans le Grand-Etang où il bat l'eau quelques minutes et en ressort au nez des chevaux. A l'hallali courant le long du ru, il tient les abois sous Notre-Dame-Adam et est servi à la carabine.

On fait la curée devant le Chalet de l'Impératrice Eugénie.

Les honneurs à Mme Chappaz.

Les cerfs ne sont pas toujours commodes

C'est « Plaisir de la Chasse » qui nous livre ce récit, que nous résumons, emprunté à la revue « Saint-Hubert de Belgique » :

Dans le parc du château de Forzy-Dulssonville, deux cerfs apprivoisés vivaient en semi-liberté. Le 15 octobre dernier, à 17 h. 30, un domestique du château, âgé de cinquante ans, venait, avec Paide de son beau-frère, âgé de quarante ans, père de cinq enfants, de donner à manger à ces animaux, lorsque l'un d'entre eux, un jeune cerf âgé de deux ans, se rua sur les deux hommes et en un instant les couvrit de blessures si graves et si nombreuses qu'il furent pratiquement tués sur le coup. Le médecin appelé d'urgence ne put que constater le double décès.

Ce récit confirme que les blessures d'un cerf furieux peuvent être mortelles. Leur tête est une arme terrible et il faut toujours se méfier d'un cerf à l'hallali. Le vieux dicton de nos aïeux est justifié : « Au cerf, la bière; au sanglier, le barbier (le chirurgien) », c'est-à-dire, le sanglier blesse, le cerf tue; mais il est arrivé que des attaques de sangliers ont aussi été mortelles.

Mais le « Seigneur de nos forêts » n'a pas, comme beaucoup de mâles

chez d'autres animaux, l'héroïsme du dévouement et du sacrifice. Il ne défend pas les biches et les faons s'ils sont attaqués. La ruse d'un cerf chassé consiste souvent à livrer au flair des chiens un jeune cerf en le faisant partir à grands coups de tête, pour se raser ensuite.

Son égoïsme en fait un animal ni galant pour les biches, ni dévoué pour les jeunes, et dans ce même numéro de « Plaisir de la chasse » nous trouvons, dans un article de M. Sommer, directeur de la Réserve de Belval (Ardennes), cette phrase édifiante sur ce point :

« L'une des grandes difficultés dans les enclos d'une étendue aussi restreinte, est d'arriver à nourrir suffisamment les biches et les petits et d'éviter que les vieux cerfs ne prennent toute la nourriture en montant la garde près des mangeoires et en chassant les autres animaux. »

Par contre, les cerfs se battent furieusement pour la possession des biches, et nous lisons dans le même article :

« Il y eut aussi quelques accidents provoqués par des batailles de cerfs entre eux au moment du rut, et le plus vieux cerf de la harde fut tué dans un combat. »